



# DE SAPINS DE NOEL 2017

## "*Ré-Création* autour de la cuisine..."

### L'idée

Après une première édition en décembre 2015, la municipalité de Templeuve-en-Pévèle renouvelle le concours exposition participatif de sapins "créatifs" qui consiste à réinventer le sapin de Noël. Pour cette édition 2017 le thème proposé est "la cuisine". Si vous le souhaitez vous pourrez ainsi intégrer dans votre/vos créations : ustensiles de cuisine, arts de la table, ingrédients... Un seul mot d'ordre est à respecter : l'originalité !

### Inscription

Le concours est ouvert à tous.

Merci de nous faire part de votre souhait de participer **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017** au 03.20.64.65.66 ou par mail à [mairie@ville-templeuve.fr](mailto:mairie@ville-templeuve.fr).

En précisant la catégorie dans laquelle vous allez concourir. Vous pouvez présenter plusieurs projets dans différentes catégories (une fiche par sapin).

La fiche de renseignements devra être ramenée en même temps que le sapin.

### Dépôt du sapin

Merci de nous déposer votre création le lundi 18 décembre de 16h00 à 19h00 à la salle d'honneur de la mairie-centre - 1<sup>er</sup> étage - place du Général de Gaulle - Templeuve-en-Pévèle (accompagnée de la fiche de renseignements accrochée mais pouvant être détachée avec votre création).

Si vous n'avez pas la possibilité de venir lundi, merci de nous appeler pour convenir d'un rendez-vous pour déposer le sapin en mairie.

### Assurance et sécurité

Les créations ne devront pas contenir de matières/matériaux dangereux ou inflammables.

L'exposition ne sera pas toujours surveillée et la municipalité de Templeuve-en-Pévèle ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de casse des objets. Merci de prévoir une installation simple et autonome pour votre sapin.

### Lieu d'exposition

Les sapins seront exposés du mardi 19 au samedi 23 décembre 2017 à la salle d'honneur de la mairie-centre - 1<sup>er</sup> étage - place du Général de Gaulle de Templeuve-en-Pévèle.

### Jours et horaires d'ouverture

Mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et samedi 23 de 14h30 à 18h30.

Vendredi 22 de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Entrée libre.

### A l'issue de l'exposition

Les sapins pourront être récupérés à la salle d'honneur de la mairie-centre - 1<sup>er</sup> étage - place du Général de Gaulle le lundi 28 décembre entre 17h00 et 19h00 et le lundi 8 janvier 2018 de 17h00 à 19h00. Tout sapin non récupéré ou non réclamé à cette date sera recyclé.

### Soirée de remise des prix des sapins primés

La remise de prix s'effectuera lors de la réception des vœux de monsieur le Maire à la population à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire récompensera les sapins primés par le public (2 créations par catégorie et 1 prix du jury commission Culture). Gagnants (places de cinéma, de théâtre, bons d'achat, livres) et participants seront conviés à la cérémonie des vœux par courrier.





# FICHE D'INSCRIPTION

## Vos coordonnées

**NOM** .....

**PRÉNOM** .....

**STRUCTURE (collectif et groupes)** .....

**ADRESSE** .....

.....

**CODE POSTAL** .....

**VILLE** .....

**TÉLÉPHONE** .....

**E-MAIL** .....

## Votre sapin (remplir 1 fiche par sapin)

**NOM DU SAPIN**

.....

**MATÉRIAUX - TECHNIQUE(S) UTILISÉE(S) (facultatif)**

.....

**TAILLE (HAUTEUR /LARGEUR)**

.....

**Catégorie** (cochez la case correspondante)

Catégorie 1 : Enfants jusque 12 ans (hors activité scolaire)

Catégorie 2 : Familles et particuliers

Catégorie 3 : Associations et professionnels

Catégorie 4 : Groupe d'enfants encadrés (scolaires et péri-scolaires, RAM, crèche...)



*Re-Création*  
**DE SAPINS DE NOËL**

